



Centre collaborateur de l'OMS
pour la Recherche et la Formation
en Santé Mentale

GCS POUR LA RECHERCHE
ET LA FORMATION
EN SANTE MENTALE

Bilan d'activité

Centre collaborateur de l'OMS (CCOMS)

Groupement de coopération sanitaire (GCS)
pour la recherche et la formation en santé mentale



CCOMS, service de l'EPSM Lille-Métropole
Établissement support du GHT de Psychiatrie
du Nord - Pas-de-Calais



L'équipe du CCOMS-GCS



Déborah Sebbane
Directrice – Psychiatre



Coline Andries
Data scientist



Damien Aptel
Chargé de mission
Hauts-de-France CLSM



Imane Benradia
Chargée de mission SPMG



Justine Berg
Chargée de mission
Participation des usagers



Sonia Charapoff
Coordinatrice nationale
des CLSM



Mathilde Combes De León
Psychiatre



Alain Dannet
Coordinateur du GCS
Chargé de communication



Constance Delobel
Responsable de la coordi-
nation administrative,
financière et RH



Rémi Descamps
Chargé de mission Prog.
QualityRights



Ambre Dulieu
Chargée de mission
Hauts-de-France Prog. MSP



Julia Faure
Chargée de Mission
Prog. QualityRights



Maureen Gac
Chargée de
communication



Julie Gagnon
Coordinatrice nationale des
observations QualityRights



Charlotte Glémarec
Chargée de Mission
Prog. QualityRights



Camille Leddet
Chargée de mission
international



Frédéric Macabiau
Directeur délégué
EPSM Lille Métropole



Isabelle Maillard
Chargée de mission
Tabapsy



Anna-Paulina Mulliez
Chargée d'étude, recherche
EQUAR, Prog. QualityRights



Fanny Pastant
Coordinatrice nationale
des CLSM



Eve Ryckelynck
Assistante de direction



Bérénice Staedel
Directrice de programmes
Médiateurs de Santé-Pairs,
Participation, QualityRights



Aminata Sy
Chargée d'études
statistiques



Simon Vasseur-Bacle
Directeur de programmes
Programme QualityRights
Relations internationales
et OMS



Jean-Luc Roelandt
Conseiller médical



Laurence Trouiller
Consultante

Les valeurs DU CCOMS

Implication de tou.tes les citoyen.nes afin de faire de la santé mentale l'affaire de tou.tes

Affirmation des droits et de la pleine citoyenneté des personnes usagères des services de santé mentale tels que promus par la Convention Internationale de l'ONU relative aux Droits des Personnes Handicapées (CIDPH)

Lutte contre la stigmatisation et la discrimination des personnes confrontées à une souffrance, un trouble ou une situation de handicap d'ordre psychique

Promotion des services de santé mentale – sanitaires, psychiatriques, sociaux et médico-sociaux – intégrés dans la Cité, sur des territoires de proximité

Participation effective des personnes usagères des services de santé mentale, des aidants et proches à l'amélioration de la qualité des services, de la recherche et de la formation

Reconnaissance et valorisation des savoirs expérientiels en santé mentale

Un leitmotiv : l'amélioration des conditions de vie, de l'accès aux soins et les droits des usagers et des aidants

Sommaire

L'équipe du CCOMS	2
Les valeurs	3
Sommaire	4
Edito	5
Les moments forts de 2024	6
Communications et interventions	7
Les réalisations 2023 du CCOMS	
TOR 1 : Aider l'OMS à promouvoir et documenter les bonnes pratiques en matière de services de santé mentale communautaire	8
Promotion et diffusion des bonnes pratiques en santé mentale communautaire ...	9
Centre national de ressources et d'appui aux CLSM	12
Enquête Santé mentale en population générale (SMPG)	14
Projet européen PSYCOCAP+	17
Actions internationales	18
Formations	20
TOR 2 : Soutenir et développer le programme de l'OMS pour l'évaluation de la qualité et du respect des droits des personnes vivant avec un trouble de santé mentale en France et dans les pays francophones (<i>programme QualityRights</i>)	22
Le programme QualityRights	23
TOR 3 : Aider l'OMS à promouvoir la participation des usagers et des citoyens aux services de santé mentale, à la recherche et à la formation	25
Projet « Concrétiser la participation des personnes concernées et de leurs aidants aux services de soins en santé mentale »	26
Structuration de la participation des personnes concernées par un trouble psychique dans les activités de recherche et de formation du CCOMS	27
Programme Médiateurs de Santé-Pairs (MSP)	28
TOR 4 : Contribuer aux travaux de l'OMS pour le développement et la base de connaissances de la santé mentale numérique en tant que technologie innovante pour le développement des services	30
Les recherches du GCS	
TABAPSY - Réduction du tabagisme en psychiatrie	34
EQUAR	36
Les partenaires du CCOMS	38

É D I T O

Déployer et ancrer une santé mentale publique en France

Face aux tensions croissantes pesant sur les systèmes de santé, la santé mentale publique s'impose comme une approche globale et structurante. Elle articule les politiques publiques de santé mentale aux droits humains, aux déterminants sociaux de la santé, à la participation des personnes concernées et à l'ancrage des dispositifs de soins dans les territoires. Elle s'incarne également dans l'évolution des pratiques professionnelles au sein des établissements, vers des approches orientées rétablissement, respectueuses du consentement et de l'expérience vécue des personnes concernées par un trouble psychique. Elle vise à définir les gouvernance qui permettront de développer et de renforcer les capacités individuelles et collectives à promouvoir, protéger et restaurer la santé mentale, en s'appuyant sur des environnements de vie inclusifs, sûrs et équitables.

Ces orientations rejoignent les principes portés par l'Organisation mondiale de la santé, qui, dans ses nouvelles directives publiées en mars 2025, appelle à une transformation urgente des politiques et systèmes de santé mentale. L'OMS y promeut une approche fondée sur les droits humains, l'inclusion, la pleine citoyenneté, la participation active des personnes concernées et la prise en compte des déterminants sociaux tels que l'emploi, le logement et l'éducation.

Le Centre Collaborateur de l'OMS pour la recherche et la formation en santé mentale de Lille (CCOMS) incarne cette ambition depuis plus de vingt ans. A l'international, il est identifié par ses partenaires officiels comme un Centre de référence pour déployer des missions de conseil et d'accompagnement à la refonte ou l'évolution des systèmes de santé mentale dans les pays ciblés. En 2024, sur la plan national, il a poursuivi sa mission de déploiement de dispositifs et d'appui aux transformations des pratiques de soins, à travers plusieurs actions structurantes.

Le CCOMS a finalisé le guide et le référentiel national des Conseils locaux de santé mentale (CLSM). Près de 65 territoires ont été accompagnés pour créer ou consolider leur CLSM, et environ 2 800 personnes ont été sensibilisées à cette démarche. L'ancrage territorial des dynamiques engagées s'est renforcé, à travers les

coordinations régionales mises en place autour des CLSM, de la pair-aidance professionnelle et du programme QualityRights d'évaluation du respect des droits dans les établissements de santé. Ce dernier a notamment permis la réalisation de 28 observations dans 23 établissements, avec 84 unités visitées et 47 rapports rédigés. En 2024, 8 nouvelles observations ont été réalisées, mobilisant 44 observateurs, pour un total de 36 unités visitées et 10 rapports produits. Le programme s'est également ouvert à la formation : 70 nouveaux observateurs ont été sensibilisés à la méthodologie QualityRights cette année, dont 24 experts d'expérience et 3 aidants familiaux. Le CCOMS a également poursuivi son engagement en faveur de la pair-aidance professionnelle, à travers le programme Médiateurs de Santé-Pairs (MSP) qu'il porte depuis 2012. Près de 200 postes ont été créés grâce à ce dispositif, et l'accompagnement des équipes – du projet initial à l'intégration du MSP – s'est poursuivi activement en 2024.

Alors que la santé mentale est reconnue grande cause nationale en 2025, il est essentiel que cette ambition se traduise en choix politiques clairs et cohérents, portés par des pratiques concrètes, concertées et soutenues. Le CCOMS continuera d'agir aux côtés de l'ensemble de ses partenaires pour démontrer par l'action, la nécessité et la pertinence de développer un système de santé préventif pleinement articulé à un système de soins de santé mentale efficient.

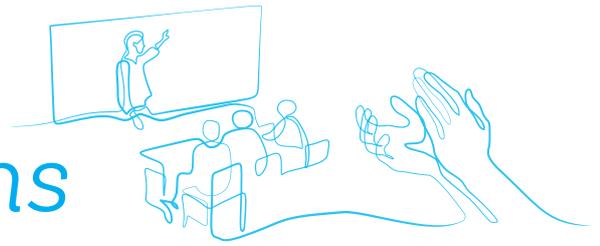
Dr Déborah Sebbane,
Directrice du CCOMS



les MOMENTS FORTS de 2024

- **1^{er} février** : restitution de l'enquête SMPG à Valence
- **19 mars** : session parisienne du DIU « Santé mentale dans la communauté » (avant Lille en juin et Marseille en septembre)
- **5 avril** : recrutement d'Ambre Dulieu, chargée de mission Médiateurs de Santé-Pairs Hauts de France
- **6 mai** : démarrage, dans les établissements, des formations du projet « Concrétiser la participation des usagers et des aidants aux services de santé mentale »
- **28 mai** : mission du CCOMS au Vietnam pour Expertise France
- **31 mai** : conseil scientifique du CCOMS à Sainte-Anne
- **13 juin** : AG du GCS et conférence « Santé mentale et psychiatrie : recommandations internationales et perspectives » accueillies par le CH La Candélie
- **18 juin** : réunion de lancement à Paris de la recherche Tabapsy pour les sites de l'intervention
- **1^{er} septembre** : recrutement de Damien Aptel, chargé de mission CLSM Hauts de France
- **10 septembre, 4-8 novembre** : missions du CCOMS en Côte d'Ivoire
- **16 septembre** : début de la formation Médiateurs de Santé-Pairs de niveau licence à l'Université de Bordeaux
- **3 octobre** : le Conseil des Consultants en Savoirs Expérientiels lauréat de l'Appel à initiatives 2024 Démocratie en Santé de l'ARS Haut-De-France
- **15 octobre** : restitution de l'enquête SMPG à Hellemmes
- **16 octobre** : session « Psychiatrie et justice pénale » à l'Ecole nationale de la magistrature
- **22 octobre** : visite d'une délégation de l'OMS Europe
- **15 novembre** : réunion du Comité d'orientation stratégique du Centre national de ressources et d'appui aux CLSM
- **19 novembre** : 2^{ème} Colloque international Villes et Santé mentale à Lausanne
- **20 novembre** : restitution de l'enquête SMPG à Rennes
- **22 novembre** : clôture de Tuto 3-Pat, projet européen sur la pair-aidance professionnelle
- **11 décembre** : AG du GCS et conférence « Santé mentale et psychiatrie : recommandations internationales et perspectives » accueillies par l'EPS Roger Prévot

Communications et interventions



Santé mentale dans la communauté :

COMMUNICATION ORALE :

Sustainability of mental health service in Lille: french local challenges - Sustainable Mental Health in the Community and Mental Health Reform in Portugal, EUCOMS meeting, Lisbonne, 21 novembre 2024.

COMMUNICATIONS ÉCRITES :

- Ein Gemeindebasierter Dienst für psychische Gesundheit in Nordfrankreich - German journal for social psychiatry 'Die Kerbe', novembre (2024 ISSN 07245165)
- Psychiatrie citoyenne villes et santé mentale, l'espoir partagé, Colloque international Villes et santé mentale à Lausanne, novembre 2024
- La santé mentale en France (ouvrage collectif). – article « La vision de l'OMS pour la santé mentale : repères, principes et modalités d'application en France », publié le 22 mai 2024. (ISBN 978-2-84874-988-4).

Médiateurs de Santé-Pairs :

- Journée régionale Ile-de-France, Addictions France
- Journée régionale EPoP Hauts-de-France
- Sommet de la mesure d'impact, Impact Tank : "Changer le futur"
- Journée thématique du Crehpsy Pays de la Loire : "Pair-aidance en santé mentale. De la parole aux actes"
- Journée de la plateforme de la réhabilitation psychosociale Sud Val d'Oise
- Intervention et symposium lors du Congrès Réh@b'
- Les Ateliers du rétablissement
- Webinaire de l'OMS Euro en Estonie
- Journée Nationale des IPA : "Retour vers le(s) futur(s)"
- Université de Créteil, étudiants de médecine

Et aussi

Participation de Déborah Sebbane à la table ronde La «schizophrénie», les enjeux et les défis d'un changement de nom et de concept. Faut-il reléguer le terme aux oubliettes?, Congrès Français de psychiatrie, Rennes.

Conseils locaux de santé mentale :

COMMUNICATIONS ORALES ET INTERVENTIONS :

- Intervention au Congrès Réhab' de Santé mentale France, juin 2024
- Intervention au Congrès national des Villes amies des enfants de l'UNICEF
- Intervention au Colloque international Villes et santé mentale à Lausanne, novembre 2024
- Co-pilotage et co-animation (en partenariat avec l'IREPS Auvergne-Rhône-Alpes) du module « santé mentale » de l'Université d'été en santé publique de Besançon, juillet 2024
- Construction du module « santé mentale » de la formation de l'EHESP à destination des CLS

COMMUNICATIONS ÉCRITES :

- Co rédaction de l'article "Les CLSM, maillon de proximité de la santé mentale dans les territoires" pour le Centre de ressources politique de la ville "Pays et quartiers" d'Aquitaine
- Contribution au dossier "Santé mentale : un vrai casse-tête", publié dans le magazine Actualité Habitat de l'Union sociale pour l'habitat

QualityRights :

COMMUNICATIONS ORALES :

- Formation à Vilnius, 22-25 avril 2024
- Présentation à l'OMS Genève, 29 mai 2024
- JA Implemental Athènes 25-28 juin
- JA Implemental 17-19 septembre
- Intervention au Forum Mental Health de l'OMS Genève, 9-10 octobre 2024
- Mission à Bouaké (Côte d'ivoire), 4-10 novembre 2024 : adaptation de la formation GAPSA
- Trieste 21-23 novembre
- Ukraine 1-5 décembre

LES RÉALISATIONS 2024

TOR^{*} 1. Aider l'OMS à promouvoir et documenter les bonnes pratiques en matière de services de santé mentale communautaire

**Term of reference (axe de travail validé par l'OMS)*





Promotion et diffusion des bonnes pratiques en santé mentale communautaire

Actions menées par le CCOMS

Le CCOMS soutient le travail de l'OMS aux niveaux local, national et international, pour promouvoir des modèles concrets de services de santé mentale communautaire.

Pour cela, il assure :

- La diffusion des directives, des boîtes à outils et des orientations de l'OMS sur le sujet
- L'organisation et la réalisation de visites du secteur 59G21
- L'identification et la mise en lumière d'autres services de santé mentale innovants, et l'organisation et la réalisation de visites sur ces sites
- L'organisation et la réalisation de webinaires pour présenter des exemples concrets de services de santé mentale basés sur la communauté, le rétablissement et le respect des droits de leurs usagers.

Visites du secteur 59G21

DÉLÉGATIONS ACCUEILLIES EN 2024



Au total,
près de
80
visiteurs
ont été
accueillis
en 2024.

✓ Visite d'une
délégation de
professionnels du
CH MAURICE
DESPINOY

En 2024, le service a ainsi accueilli des délégations variées :

- Institutions françaises :

Les représentants du Bureau de la santé mentale (SP4) de la Direction générale de la santé, la cheffe de projet Animation territoriale en santé mentale de la Délégation ministérielle à la santé mentale et à la psychiatrie (DMSMP), la cheffe de projet régional de santé mentale de l'ARS Hauts-de-France, une attachée de recherche de l'IRDES, l'AJPJA.

- Partenaires internationaux :

- Liban : Une délégation de professionnels du Liban encadrée par la chargée de projet du Programme national de santé mentale ;
- Arménie : Une délégation de parlementaires venus d'Arménie accompagnés par des membres du Conseil de l'Europe ;
- Mexique : La Présidente de la Commission santé mentale du Mexique ;
- Belgique : L'équipe du ministère de la santé niveau fédéral Belgique ;
- OMS Europe : Une délégation de l'OMS Europe ;
- Pays-bas et Belgique : Des équipes de professionnels « High intensive care » et « Flexible assertive community treatment ».

- Etablissements français :

Le service est également au programme des visites du Diplôme inter-universitaire (DIU) Santé Mentale dans la communauté.

Cette année a vu se poursuivre et se renforcer les partenariats et le développement de visites d'immersion / formation avec les territoires, services et établissements de Martinique, Brest, Rennes, Rouffach, CH des Pyrénées les Hôpitaux Paris Est Val de Marne, l'EPSM des Flandres.



Communications et publications

Le pôle est régulièrement sollicité pour des communications orales ou écrites. Citons pour 2024 :

- Conférence EUCOMS (Lisbonne, novembre 2024) : «Sustainable Mental Health in the Community and Mental Health Reform in Portugal» - Sustainability of mental health service in Lille: french local challenges

Publications :

- Does FACT have a future? Thèse de Koen Hendrikus Westen - 2024 - Pôle G21 cité p.117-124
- Ein Gemeindebasierter Dienst für psychische Gesundheit in Nordfrankreich - Alain Dannet - German journal for social psychiatry 'Die Kerbe' - 11/2024 - ISSN 07245165

Diffusion des publications et outils de l'OMS

SUPPORTS DE COMMUNICATION DU CCOMS

Les directives, boîtes à outils et orientations de l'OMS sont régulièrement diffusées sur les supports de communication du CCOMS, en particulier :

« La Lettre du GCS », newsletter mensuelle d'information (lue 4000 fois par mois en moyenne en 2024)
www.recherche-sante-mentale.fr/actu.html

Sur les réseaux sociaux :

- LinkedIn (7 000 abonnés),
- X (1 700 abonnés)
- Facebook (1 400 abonnés)

PRÉSENTATIONS LORS D'ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS PAR LE CCOMS

Les outils de l'OMS sont également diffusés lors : :

- Des sessions du DIU, santé mentale dans la communauté
- Des 2 réunions annuelles du Conseil scientifique
- Des 2 conférences annuelles, proposées aux professionnels de santé, dans le cadre des Assemblées générales du GCS pour la recherche et la formation en santé mentale.

En 2024 : CH La Candélie (Agen), juin 2024 / EPS Roger Prévot (Moisselles), décembre 2024.



Les Zoom du GCS

Les « Zoom du CCOMS/GCS » sont des présentations, effectuées par les professionnels du GCS, pour les professionnels du GCS, qui visent à mutualiser les pratiques des établissements membres, en laissant une place aux échanges directs avec les orateurs, dans une optique de partage de l'expérience et d'amorce du changement des pratiques. En 2024, les services suivants ont été présentés :

- **Zoom n°11**
Le Commun Café, janvier 2024, CH de Plaisir
- **Zoom n°12**
Unité FACT, Flexible Assertive Community Treatment (équipe de suivi intensif flexible dans la communauté), juin 2024, Docteur Marie-Liesse De Lanversin, chef de pôle aux Hôpitaux de Paris Est Val de Marne



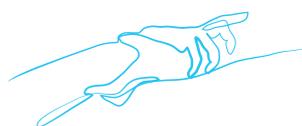
Le Centre national de ressources et d'appui aux CLSM

Le Centre national de ressources et d'appui aux conseils locaux de santé mentale (CLSM) est porté par le CCOMS, avec le soutien financier du ministère de la santé, de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), de l'EPSM Lille-Métropole, ainsi que des agences régionales de santé (ARS) des Hauts-de-France et d'Île-de-France.

Ce dernier a pour missions principales :

- D'accompagner le déploiement et le bon fonctionnement des CLSM partout en France
- D'animer le réseau des CLSM, constitué d'élus locaux, de professionnels de la psychiatrie publique, de personnes concernées par des troubles psychiques et de proches aidants, de coordonnatrices et coordonnateurs de CLSM ainsi que de nombreux partenaires institutionnels et de terrain
- De valoriser les CLSM et leurs actions

Principales réalisations en 2024



ACCOMPAGNER LE DÉPLOIEMENT ET LE BON FONCTIONNEMENT DES CLSM

Près de **65** territoires conseillés pour la mise en place ou le bon fonctionnement d'un CLSM

Environ **2800** personnes sensibilisées à la démarche CLSM lors d'interventions publiques

2 sessions de formation nationale des coordonnateurs et coordonnatrices de CLSM organisées en partenariat avec le CNFPT : **29** personnes formées

+ Programme «**La santé mentale dans mon quartier**», déployé par le centre en 2022 et 2023 :

- Réalisation de l'évaluation du programme

.54 personnes, issues de **17** structures, ont été sensibilisées dans **4** QPV, après un report des interventions prévues en 2023

Rédaction de « **Créer et faire fonctionner un conseil local de santé mentale (CLSM) - guide de recommandations** »



ANIMER LE RÉSEAU DES CLSM

9 «cafés des coordos» organisés (réunions mensuelles en visio) : entre 40 et 65 coordonnateur-rices de CLSM connectés à chaque réunion



70 coordonnateur-rices de CLSM présents à Montreuil lors de la rencontre nationale organisée par le centre

STRUCTURER ET DÉVELOPPER LE CENTRE

Lancement du **Comité d'orientation stratégique (COS)** du Centre national de ressources et d'appui aux CLSM



Recrutement d'un **chargé de mission** dédié à la région Hauts-de-France



Chiffres clés 2024 du déploiement national des CLSM

Au 31 décembre 2024, le Centre recense **298** CLSM actifs, soit 24 de plus qu'en 2023.

+ + + + + + + +
Parmi ces 298 CLSM, **197** (soit 66%) couvrent des QPV, représentant 766 QPV couverts (47% des 1609 QPV au niveau national).

Le Comité d'orientation stratégique

Le COS a été mis en place pour accompagner le centre dans la définition de ses orientations stratégiques, en veillant à répondre aux besoins et préoccupations des CLSM. Il réunit des représentants nationaux des quatre catégories d'acteurs essentiels au bon fonctionnement des CLSM : élus locaux, professionnels de la psychiatrie publique, personnes concernées par des troubles psychiques, et proches aidants.

Le lancement officiel du COS a eu lieu en 2024, avec deux réunions organisées en présentiel à Paris.



^ Réunion du COS des CLSM

LES MEMBRES DU COS :

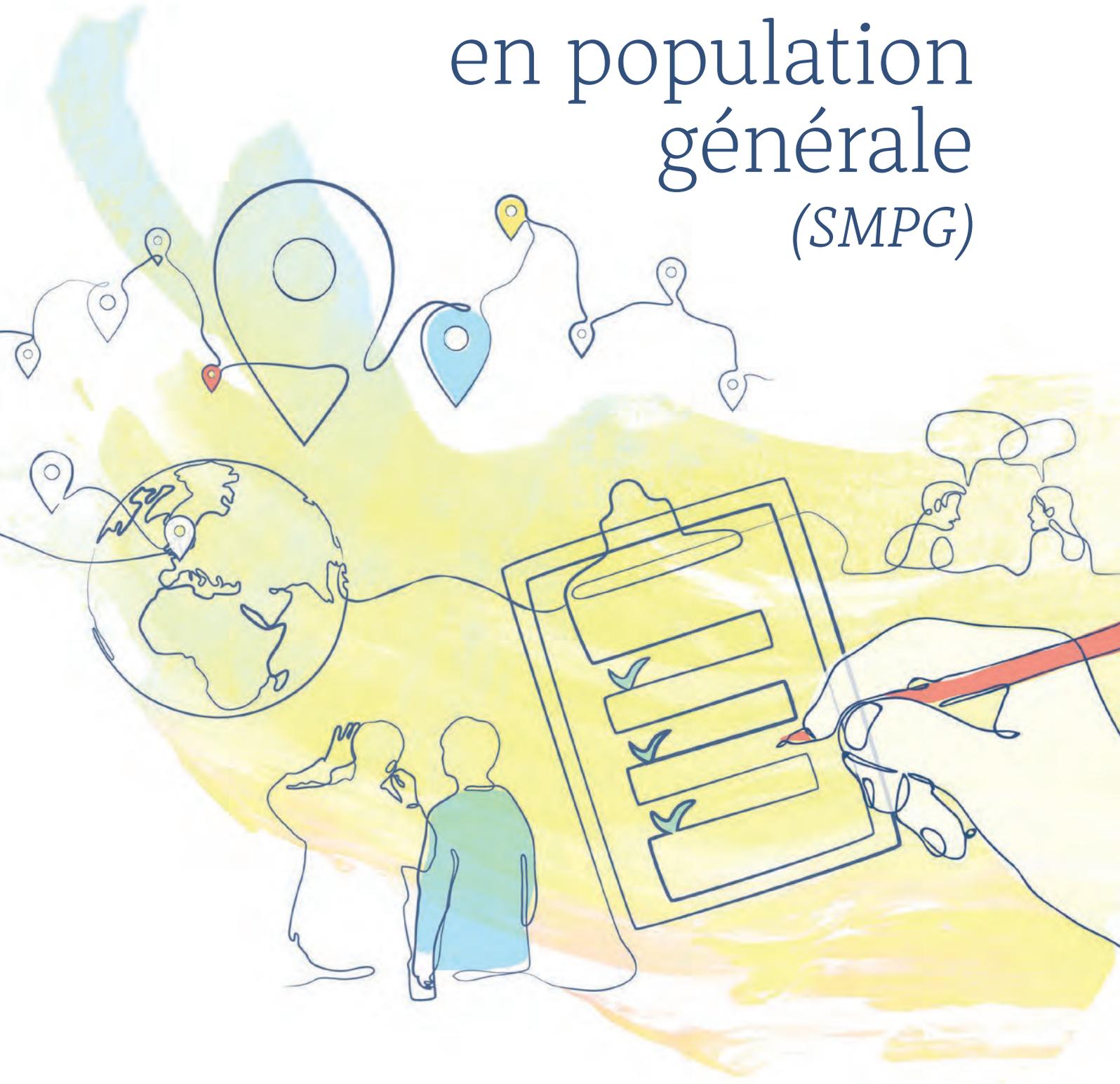
- **Associations de personnes concernées :** Advocacy France, Argos 2001, France Dépression, UNAFAM
- **Associations d'élus locaux :** France Urbaine, Association des maires ruraux de France (AMRF), Association des maires de France (AMF), Réseau français des Villes-Santé (RfVS), Élus, santé publique et territoires (ESPT)
- **Associations de psychiatrie publique :** Association des jeunes psychiatres et des jeunes addictologues (AJPJA), Fédération française de psychiatrie (FFP), Association des psychiatres de secteur infanto-juvénile (API), Société française de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent et disciplines associées (SFPEADA)
- **Personnes qualifiées :** Rachel Bocher, Antoine Pelissolo, Déborah Touati, Nicolas Henry



ASEP

Inserm
La science pour la santé
From science to health

Enquête Santé mentale en population générale (SMPG)



UNE RECHERCHE-ACTION AU SERVICE DES POLITIQUES PUBLIQUES

L'enquête « **Santé Mentale en Population Générale : images et réalités** » (SMPG) est une recherche-action internationale multicentrique, menée depuis 1997.

Elle constitue un outil précieux pour la définition des besoins en santé mentale, l'évaluation des représentations sociales autour de la « folie », de la « maladie mentale », de la « dépression » et des modes d'aide/de soins. Elle constitue un outil d'aide à l'élaboration des politiques nationales de santé mentale.

Le CCOMS assure :

- Un soutien méthodologique
- La mise à disposition d'un réseau d'experts
- Un appui technique à la réalisation des enquêtes aux équipes locales françaises et internationales qui en font la demande.

MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE

L'enquête est conduite sur le terrain selon une méthode éprouvée :

- Des questionnaires administrés en face à face par des enquêteurs spécifiquement formés
- Un échantillonnage représentatif de la population locale (quotas : sexe, âge, CSP...)
- Une approche anonyme, menée dans des espaces publics

Les questions explorent ses propres représentations ainsi que la présence de troubles mentaux actuels ou passés et les recours thérapeutiques et/ou aides utilisés.

Objectifs de l'enquête SMPG

1. Décrire les représentations mentales liées à la « folie », la « maladie mentale », la « dépression » et aux différents modes d'aide et de soins, et estimer la prévalence des principaux troubles psychiques dans la population générale âgée de plus de 18 ans.

2. Sensibiliser les partenaires sanitaires, sociaux, associatifs et politiques à l'importance des problèmes de santé mentale dans la population générale.

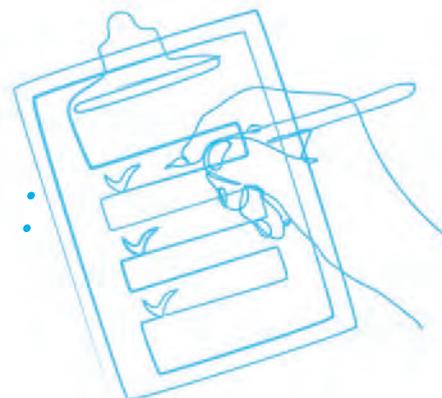
CHIFFRES CLÉS

98 sites enquêtés depuis 1997
dont : **80** en France, dont 6 dans les DOM
18 internationaux.

Plus de **87 000** personnes ont été interrogées, dont :

- Près de **70 000** en France (6 100 dans les DOM)
- Près de **17 000** individus pour les sites internationaux.

Enquêtes menées et résultats restitués en 2024 :



Valence La réalisation de l'enquête SMPG à Valence a été rendue possible grâce à l'implication remarquable conjointe :

- Des équipes de la Direction santé publique de la ville de Valence
- Du CLSM de Valence,
- De l'institut Croix Rouge Compétence - site de Valence
- Et du personnel du Pôle de Centre - Centre Hospitalier Drôme Vivarais.

L'enquête a permis d'interroger 979 valentinois en 2023. La restitution s'est tenue le 1er février 2024 à l'Hôtel de Ville de Valence, en deux temps :

- Lors de l'assemblée plénière du Conseil local de santé mentale de la ville de Valence
- Lors d'une présentation à la population et aux partenaires.

Ces sessions ont été introduites par Mme Kérha Amiri, adjointe à la santé, de la famille, du handicap et de la cause animale, qui a rappelé l'engagement de la ville pour la promotion de la santé mentale grâce à la direction de la santé publique, et la lutte contre l'isolement et intégration de tous les citoyens.

La présentation des résultats de l'étude par le Dr Brice Martin, chef pôle Centre a été une opportunité de souligner l'impact de la stigmatisation dans l'accès aux soins et l'intérêt commun de mobiliser les acteurs clés autour des déterminants sociaux de santé mentale.

L'enquête SMPG a été une action forte du CLSM, confirmant son rôle dans la mise œuvre d'une psychiatrie citoyenne.

Rennes La seconde édition de l'enquête SMPG à Rennes s'est déroulée du 17 au 20 octobre 2023 et a permis de constituer un échantillon de 863 participants.

La restitution des résultats de l'enquête a eu lieu le 20 novembre 2024 en ouverture des Etats généraux de la santé mentale à l'Hôtel de Ville de Rennes.

Cette session a été introduite par

- Yannick Nadesan, adjoint au maire délégué à la santé
- Anne-Marie Lorho, secrétaire générale et directrice qualité et projets du CH Guillaume Regnier.

La présentation des principaux résultats de l'étude a permis de retracer l'évolution de certaines représentations de la santé mentale et de pratiques en psychiatrie d'une part et des comparaisons de perceptions, de prévalences des troubles psychiques et des recours aux soins des Rennais entre 2004 et 2023 d'autre part.

Des étudiants infirmiers ont témoigné via des vidéos de leur expérience d'enquêteurs avec sa part de difficulté inhérente au terrain et son apport pour de futurs professionnels de la santé.

Une présentation des résultats a également eu lieu au Congrès Français de Psychiatrie le 30 novembre par Luc Dauce-Fleuret, Infirmier de Pratique Avancée au CH Guillaume Régnier.

Lille Est (59G21)

L'enquête SMPG a été réalisée pour la troisième fois sur le territoire des six communes du secteur 59G21 : Ronchin, Faches-Thumesnil, Lesquin, Hellemmes, Mons-en-Barœul et Lezennes.

Elle s'est déroulée en deux temps :

- Phase principale : du 29 septembre et le 28 octobre 2022
- Phase complémentaire : du 26 janvier au 29 juin 2024

Au total, 805 personnes ont été interrogées.

La restitution des résultats a été organisée par l'Association intercommunale de santé, santé mentale et citoyenneté (AISSMC), en collaboration avec la cheffe de pôle, le Dr. Déborah Sebbane et le comité de pilotage de l'enquête impliquant des élus de l'AISSMC et des professionnels du pôle 59G21.

Deux présentations publiques ont été organisées :

- A Hellemmes-Lille, en présence du Maire M. Franck Gherbi le 15 octobre 2024
- A Fâches-Thumesnil en présence du Maire, Patrick Proisy, le 4 novembre 2024.



Côte d'Ivoire : Grand Abidjan

Dans le prolongement des actions de coopération dans le domaine de la santé mentale menées avec le ministère de la Santé de la République Côte d'Ivoire et son Programme national de santé mentale (PNSM), une enquête SMPG a été conduite dans les 21 communes du Grand Abidjan.

L'enquête s'est déroulée du 13 septembre au 3 octobre 2024, auprès de 1889 résidents avec l'appui de :

- 42 enquêteurs professionnels de santé ayant bénéficié de deux jours de formation.
- Une équipe encadrante composée de deux psychiatres, deux psychologues cliniciens, un géographe de la santé et deux collaboratrices du CCOMS.
- L'appui financier d'Expertise France.

La restitution des résultats a eu lieu le 30 octobre 2024, organisée par le Pr Koua Assman directeur du PNSM de Côte d'Ivoire.

Elle a été dédiée au retour d'expérience des enquêteurs, soulignant l'apport de l'étude pour leur formation en santé mentale et l'importance de sensibiliser la population à cette question. Par ailleurs, certains résultats ont été discutés au regard des spécificités locales : le rôle d'une plus faible stigmatisation dans le recours

aux structures non-conventionnelles ; l'enjeu de santé publique du faible recours aux professionnels de santé générale ; les considérations sémantiques, épistémologiques dans la façon de nommer le mal-être, la maladie.

Les résultats de l'enquête feront l'objet d'une communication sous la forme d'une plaquette reprenant les données et recommandations clés afin de faciliter l'appropriation de l'enquête par la communauté et ses représentants et appuyer la décision politique en matière de santé mentale publique.

L'objectif du PNSM est, à partir des données de l'enquête, d'inciter à des changements d'ordre politique et structurel afin de :

- Valoriser la réponse communautaire et son réseau et renforcer la promotion de la santé mentale par des actions de sensibilisation
- Construire une réponse sanitaire sur le modèle de services de santé mentale intégrés, adaptés et accessibles dans la communauté et redéfinir la place de l'hôpital psychiatrique de Bingerville dans l'offre de soins pour renforcer le réseau de soins psychiatriques en ambulatoire dans une meilleure prise en charge des personnes au niveau primaire, secondaire et tertiaire.

Deux sessions de restitution ont également eu lieu auprès des partenaires : l'hôpital psychiatrique de Bingerville et Expertise France Côte d'Ivoire.



Action internationale

Vietnam – Mission d'évaluation et de coopération

✓ Délégation mission CCOMS / Expertise France Vietnam

A la demande du ministère de la Santé français, une mission d'information conjointe Expertise France - CCOMS a eu lieu du 21 au 31 mai 2024 au Vietnam.

Les objectifs de cette mission étaient de :

- Recueillir des informations sur les ressources, pratiques, enjeux et besoins en matière de santé mentale
- Identifier les opportunités de coopération et les axes de développement vers des modèles de soins de santé mentale dans la communauté

La délégation s'est rendue à Hanoï, Ho Chi Minh-Ville et leurs périphéries, et a pu :

- Rencontrer les autorités nationales (le ministère de la Santé Vietnamien et le département de Santé d'Ho Chi Minh-Ville)
- Echanger avec les représentants de de l'OMS, de l'UNICEF, de la Banque Mondiale, des universitaires, ainsi que des acteurs d'organisations non gouvernementales locales
- Visiter plusieurs établissements de santé mentale, dont :
 - Des hôpitaux psychiatriques nationaux (Bien Hoa) et provinciaux (Hanoï et Long An),



- L'Institut National de Santé Mentale
- Un centre médical de district.

Cette mission a permis d'initier des discussions sur de futurs partenariats pour accompagner l'évolution des pratiques vers des interventions de santé mentale axées sur la communauté.

Un rapport de mission a été remis à Expertise France en septembre 2024.



Côte d'Ivoire – poursuite du partenariat pour le renforcement du système de santé mentale

Le CCOMS est engagé depuis plusieurs années dans une mission globale de renforcement du système de santé mentale en Côte d'Ivoire, en promouvant :

- Une approche communautaire pour améliorer la prise en charge des personnes concernées par les troubles psychiques
- Le respect des droits des usagers.

En 2024, deux missions distinctes ont été réalisées :

- Abidjan – du 29 au 31 octobre 2024 : Organisation de la restitution des résultats préliminaires de l'enquête SMPC après des partenaires locaux et nationaux

Le CCOMS a continué ses actions en 2024 avec deux missions distinctes à Abidjan et Bouaké.

- Bouaké – du 4 au 8 novembre 2024

Plusieurs actions ont été menées en collaboration avec l'hôpital psychiatrique de Bouaké et la Mairie

- Co-construction d'une formation d'accompagnement à la non-violence dans les structures conventionnelles et non-conventionnelles
- Formation d'acteurs locaux pour la mise en pratique du Conseil Communal de Santé Mentale de Bouaké
- Organisation d'une journée sur les droits des personnes ayant des troubles psychiques avec la défenseuse des droits du conseil national des droits humains et le programme QualityRights de l'OMS.

Projet européen PSYCOCAP+

Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne
Medegefinancierd door
de Europese Unie

France - Wallonie - Vlaanderen



Psicocap+

Le CCOMS est opérateur associé dans le projet européen Psycocap+ dans le cadre d'une dynamique franco-belge.

Ce projet s'inscrit dans l'objectif spécifique 4.5 d'Interreg VI France-Wallonie-Vlandereen et vise à promouvoir le passage des soins en institution aux soins familiaux et communautaires dans le domaine du handicap psychique et des troubles psychiques.

Le projet compte parmi ses partenaires des associations représentantes des familles et des proches, des pair-aidants, et des personnes de terrain, il vise à promouvoir des actions concrètes pour renforcer la coopération autour des soins communautaires et de l'inclusion.

La réunion de lancement s'est tenue le 6 septembre 2024.

Formations

Diplôme inter-universitaire (DIU) **Santé mentale dans la communauté :** *étude et applications*

Le DIU Santé mentale dans la communauté, coordonné par les Universités de Lille 2, Paris 13, l'AP-HM, le CHU Sainte-Margueritte de Marseille et le CCOMS, propose une formation théorique et pratique à la santé mentale dans la communauté.

Organisé en trois modules de 5 jours chacun, ce DIU permet découvrir des applications dans les domaines suivants :

- L'organisation des services de santé mentale dans la cité,
- Le développement des pratiques psychiatriques centrées sur le rétablissement, promotion et prévention de la santé mentale, lutte contre la stigmatisation et la discrimination, participation des élus locaux, des usagers et des aidants aux dispositifs de prévention, de soins et d'insertion sociale.

Modules de formation :

MODULE 1 : Santé mentale dans la communauté : santé publique et prévention

En partenariat avec le CH Sainte Anne, Psycom et le Dr Maeva Musso.

MODULE 2 : Santé mentale dans la communauté : principes et outils

En partenariat avec l'EPSM Lille Métropole, le 59G21 (coordonné par Nicolas Daumerie).

MODULE 3 : Santé mentale dans la communauté : pratiques en réseau

En partenariat avec la ville de Marseille (services du Pr et Naudin et Lançon, Dr Aurélie Tinland).

Promotion 2024

33 participants en provenance de toute la France et de la Martinique.

Les **3** sessions (Paris – Lille – Marseille) ont eu lieu **en présentiel**.

✓ *Session parisienne du DIU*





Session « Psychiatrie et justice pénale » à l'Ecole Nationale de la Magistrature (ENM)

Organisée du 14 au 18 octobre 2024 à Paris, cette session de formation visait à :

- Diffuser des connaissances théoriques et techniques actualisées sur les troubles psychiques
- Mieux connaître les troubles psychiques par ceux qui les soignent et les vivent
- Encourager des échanges pluridisciplinaires entre professionnels de justice, de santé et du secteur social

La session était ouverte à un public large, composé principalement de magistrats, mais aussi greffiers, policiers, gendarmes, services sociaux et des personnels de l'AP-HP.

Elle fait participer les acteurs du système psychiatrique en prison, mais aussi les usagers, familles, personnes concernées, victimes et élus locaux.

Programme :

JOUR 1 : Introduction à la psychiatrie communautaire

JOUR 2 : Introduction à la psychopathologie

JOUR 3 : Expertises psychiatriques et « dangerosité »

JOUR 4 : L'accès aux soins en prison

JOUR 5 : Pédopsychiatrie et Justice pénale

Participation :

La session 2024 a rassemblé une soixantaine d'apprenants.

LES RÉALISATIONS 2024

TOR 2. Soutenir
et développer
le programme de l'OMS
pour l'évaluation
de la qualité et du respect
des droits des personnes
vivant avec un trouble
de santé mentale
en France et dans les pays
francophones
(programme QualityRights)



^ Observation au CH d'Arras



^ CH Mazurelle - restitution de l'observation

Le programme QualityRights de l'OMS est déployé par le GCOMS en France et dans des pays francophones sélectionnés. Il vise à soutenir les structures de santé mentale volontaires pour l'évaluation et l'amélioration du respect des droits des personnes dans les parcours de soin.

Ce programme s'appuie sur la Convention relative aux Droits des Personnes Handicapées de l'ONU, ratifiée par la France en 2010. Il repose sur une méthodologie d'observation fondée sur 116 critères répartis en 5 thèmes :

- Niveau de vie adéquat
- Etat de santé physique et mental
- Capacité juridique
- Prévention de la violence et de la maltraitance
- Autonomie et inclusion.



Les observations QualityRights

Chaque observation est réalisée par une équipe pluridisciplinaire composée

- De professionnels (psychiatres, infirmiers, psychologues, juristes, etc.)
- De personnes directement concernées par un trouble psychique
- D'aidants.

Chaque observation implique:

- La formation des observateurs
- Des déplacements préparatoires

- La visite en tant que telle, d'une durée de 2 à 5 jours avec 8 observateurs en général
- Une restitution à l'établissement
- La production d'un rapport avec les résultats et des recommandations d'action.

Le programme comporte également un volet formation et un volet international.

Un programme de recherche nommé EQUAR a par ailleurs débuté (voir plus loin, les « Recherches du GCS »).

Bilan

DEPUIS 2017

Depuis le démarrage de la mise en œuvre du programme QualityRights en France en 2017,

28 observations, menées dans **23** établissements et **47** rapports d'observations ont été rédigés.

EN 2024

8 observations QualityRights ont été effectuées, dans 6 établissements différents, pour un total de 36 unités visitées, et **10** rapports d'observation ont été rédigés et partagés aux services concernés.

Ces observations ont mobilisé **44** observateurs (hors agents CCOMS), et plus de 237 entretiens ont été réalisés, dont 134 avec des professionnels, 94 avec des usagers des services visités, et 9 avec des aidants familiaux.

SENSIBILISATION DES OBSERVATEURS

En 2024, **6** sessions de sensibilisation à la méthodologie QualityRights ont été organisées, permettant la formation de **70** nouveaux observateurs, dont :

24 experts d'expérience/MSP

3 aidants familiaux

43 professionnels (infirmiers, psychiatres, psychologues et neuropsychologues, IPA, ergothérapeutes, coordinateur CLSM et PTSM, juriste, avocat, cadre de santé, directeur d'établissement, etc.).

À ce jour, le pool national d'observateurs formés et souhaitant être sollicités pour participer à des observations QR contient un total de **261** observateurs, dont :

- 17% d'experts d'expérience, y compris des Médiateurs de Santé-Pairs.
- 10% d'aidants
- 8% de psychiatres
- 65% de professionnels de la santé mentale (autres que psychiatres)

Déploiement régional du programme QualityRights (projet FIOP)



En 2023, le CCOMS a reçu un financement du Fonds d'innovation organisationnelle en psychiatrie (FIOP) pour tester un mode de déploiement régional du programme QualityRights dans la région des Hauts-de-France.

Ce projet pilote a pour objectif d'examiner la faisabilité et les implications des différentes parties prenantes d'un déploiement régional. Une évaluation du projet est prévue en 2025. Si les résultats sont concluants, le financement du programme sera pérennisé, ce qui permettra d'envisager son extension dans d'autres régions, ainsi qu'à l'échelle nationale ensuite.

MISE EN ŒUVRE 2024

Ce déploiement repose sur la construction d'un travail partenarial fort avec les acteurs régionaux. En 2024, le travail de communication et de présentation de la démarche QualityRights auprès des acteurs de la santé mentale en région a été poursuivi.

- Depuis le début du projet, 63 actions de communication ont été réalisées dans la région.
- Au total, 32 des 53 établissements de santé mentale de la région ont reçu une information sur le programme.

Conseil QualityRights pour l'engagement des personnes concernées

Toujours dans le cadre du FIOP, un groupe de travail pilote, intitulé "Conseil QualityRights pour l'Engagement des Personnes Concernées" a été déployé en 2024.

Composé d'observateurs aguerris et experts d'expérience (usagers, Médiateurs de Santé-Pairs et aidants), ce groupe vise à :

- Inclure systématiquement et de manière transversale des personnes concernées au sein de l'équipe QualityRights du CCOMS.
- Contribuer à la participation de personnes concernées sur différentes actions en lien avec le QualityRights.

LES RÉALISATIONS 2024

TOR 3. Aider l’OMS à promouvoir la participation des usagers et des citoyens aux services de santé mentale, à la recherche et à la formation

Les attendus du CCOMS vis-à-vis de l’OMS pour ce terme de référence sont de :

- Recenser les pratiques innovantes impliquant des personnes ayant une expérience vécue
- Rédiger une série de manuels pratiques sur la base des contributions des parties prenantes concernées
- Identifier une série de recommandations pour promouvoir le travail de l’OMS en matière d’autonomisation des usagers

Projet “Concrétiser la participation des personnes concernées et de leurs aidants aux services de soins en santé mentale”

En 2022, le CCOMS a répondu, via le Groupement de coopération sanitaire (GCS) pour la recherche et la formation en santé mentale, à un appel à projets de la Fondation de France.

Objectif

Promouvoir la participation au niveau de l'échelle de soin des personnes (unité d'hospitalisation, hôpital de jour, CMP, équipe mobile, etc.). Ce projet ne concerne donc pas la participation au niveau institutionnel (RU – représentants des usagers ; CDU – Commission des usagers). Il s'agit de co-construire des outils avec l'ensemble des parties prenantes pour faciliter la mise en œuvre concrète de la participation des personnes concernées dans les services de soins de santé mentale.

Méthodologie et outils développés

A la suite de rencontres régionales organisées en 2023, qui ont permis de recueillir les souhaits des usagers, des aidants et des professionnels, une ingénierie pédagogique a été construite afin de sensibiliser les professionnels des services aux concepts sous-tendant la participation des usagers. Elle comporte deux volets :

- Sept fiches techniques, adaptées à la psychiatrie, contenant :
 - Des informations juridiques, administratives, nationales et internationales
 - Des conseils au montage de projet
 - Des exemples de pratiques participatives.
- Un parcours de formation destiné aux professionnels en trois temps :
 - Des outils préparatoires de e-learning (basés sur les fiches techniques)
 - Une journée d'intervention sur site
 - Un webinaire de bilan à 3 mois.

Cette formation permet de travailler la question des injustices testimoniales, herméneutiques et épistémiques contributives, qui constituent les racines de la non participation en psychiatrie.

Déploiement en 2024

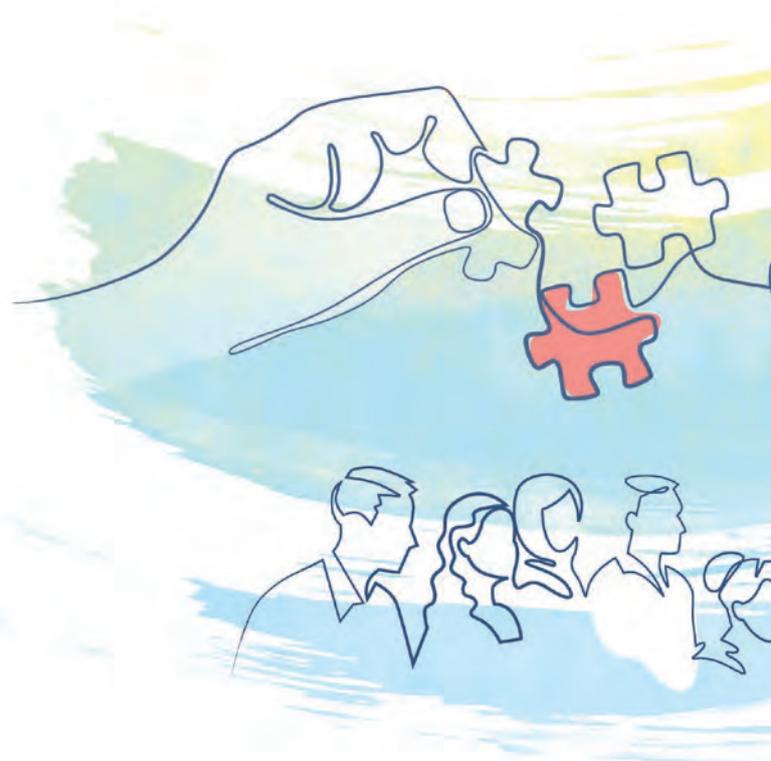
- 12 formations ont été réalisées au sein des établissements
- 137 professionnels ont été formés
- 750 heures de formation réalisées (sans compter le e-learning).

De nombreux projets participatifs ont été relancés ou initiés suite à ces sensibilisations.

Perspectives

Suite au succès de l'action, la Fondation de France a décidé de la soutenir à nouveau durant les deux années supplémentaires.

> 15 nouvelles sessions de formation seront organisées au sein des services volontaires du GCS en 2025 et 2026.



Structuration de la participation des personnes concernées par un trouble psychique dans les activités de recherche et de formation du CCOMS

En 2023, le CCOMS a entrepris la structuration de la participation systématique et transversale des personnes concernées par un trouble psychique à ses activités de recherche et de formation, avec la création de son Conseil des Consultants en Savoirs Expérientiels (CCSE).

Le CCSE

Le CCSE est un espace d'échange et de co-formation réservé aux personnes concernées par un trouble psychique. Il propose des clés de compréhension relatives à la participation en santé mentale. Il regroupe et rémunère une dizaine de personnes concernées aux profils variés, qui se réunissent mensuellement.

Son contenu et son animation évoluent en fonction des retours des membres.

Il est ouvert à tous sans prérequis de diplôme ou de formation dans la limite des places disponibles.

OBJECTIFS PRINCIPAUX :

- Permettre aux membres de monter en compétences grâce à des interventions d'experts d'expériences et de professionnels sur les actions et les programmes du CCOMS
- S'impliquer dans les actions du CCOMS, en fonction de leurs centres d'intérêt et leurs besoins
- Découvrir le travail d'autres acteurs (PTSM, ARS, CREAI, CLSM, COFOR...) et / ou être force de propositions (participation à des activités de recherche, prises de paroles publique, relecture de documents, groupes de travail sur diverses thématiques, co-rédactions d'appels à projets...).

Des groupes de travail thématiques se réunissent une fois par trimestre, et ont pour objet principal la production de contenu :

- **Le groupe de travail communication** a pour objet la conception et la diffusion d'un pitch destiné aux personnes concernées qui souhaiteraient connaître le CCOMS et s'investir dans ses programmes et actions. Un travail de sémantique et de mise en situation de l'utilisation de ces éléments de langage a été effectué.
- **Le groupe de travail « état des lieux des modalités de prises de parole des personnes concernées par un trouble psychique »** travaille sur l'écriture d'un plaidoyer à destination des décideurs politiques mais aussi du grand public, sur la participation effective des personnes concernées dans les services de soins, dans la recherche et la formation en santé mentale.
- **Le Comité international de recherche pour la participation des personnes concernées par un trouble psychique** vise à publier un article sur des études de cas internationaux de participation effective des personnes concernées par un trouble psychique dans les structures de soins, de formation et de recherche en santé mentale.





^ 3ème session de la
licence MSP Bordeaux

Programme Médiateurs de Santé-Pairs

Depuis 2012, le programme Médiateurs de Santé-Pairs (MSP) forme et accompagne l'embauche d'ex-usagers des services de santé mentale, rétablis ou en voie de rétablissement, dans des établissements hospitaliers et structures médico-sociales de santé mentale. Ce programme repose sur le principe de d'intégration du savoir expérientiel au sein des équipes de soins.

Il constitue un levier pour faire évoluer les pratiques en santé mentale en mobilisant, dans les dispositifs de soin, l'expérience issue de l'expérience vécue.

A ce jour, le programme a permis de créer près de 200 postes de Médiateurs de Santé-Pairs.

Une intégration progressive et professionnalisée

Les MSP sont employés en tant que salariés dans des équipes de soins en psychiatrie, d'addictologie, ou bien dans des structures médico-sociales ou sociales. Leur prise de poste précède de quelques semaines le début de leur formation, ce qui leur permet de :

- Découvrir leurs lieux d'exercice professionnel
- Se familiariser avec les équipes
- Comprendre le fonctionnement de la structure dans laquelle ils sont intégrés

Leur première année d'activité, ils suivent une formation universitaire de niveau troisième année de Licence, réparties sur 8 à 9 semaines de cours en présentiel, au rythme d'une semaine par mois.

Deux formations universitaires

Licence Sciences sanitaires et sociales – Parcours Médiateur de Santé-Pairs

Proposée depuis 2018 par l'Université Sorbonne Paris Nord, en partenariat avec le CCOMS.

> il ne s'agit pas d'un cursus initial – les MSP occupent déjà leur poste au démarrage de la formation.

Licence professionnelle – Mention Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques, parcours Médiateur de santé-pair

Créée en 2022, cette formation est portée par le département de neuropsychologie de l'Université de Bordeaux.

Les enseignements dispensés dans les deux cursus portent sur :

- La médiation en santé mentale
- La valorisation du savoir expérientiel
- Les outils d'analyse, de communication et d'accompagnement spécifiques à cette fonction.

L'accompagnement des établissements par le CCOMS

Le CCOMS joue un rôle clé dans l'intégration des Médiateurs de Santé-Pairs dans les établissements :

- En amont, il accompagne les établissements dans la formalisation de leur projet d'intégration d'un MSP, notamment par la formation des équipes volontaires aux concepts de rétablissement et de savoirs expérientiels
- Lors des recrutements, il collabore alors avec les équipes et services pour préparer les fiches de postes et participe aux entretiens de recrutement
- Il anime également des réunions de sensibilisation, afin de faire connaître le programme et ses enjeux aux professionnels du soin.

Les établissements publient leurs offres d'emploi, relayées via la page Facebook du programme Médiateurs de Santé-Pairs.

La formation des équipes accueillantes, et leur connaissance des concepts de rétablissement et de savoir expérientiel, sont identifiées comme des leviers favorables à des intégrations réussies.



Développement régional en Hauts-de-France en 2024

Une nouvelle étape de déploiement du programme a débuté en avril 2024, sous la forme d'une expérimentation centrée sur la région Hauts-de-France, financée par l'Agence régionale de santé (ARS).

Dans ce cadre, une professionnelle dédiée au programme Médiateurs de Santé-Pairs a été recrutée. Ses missions principales sont de :

- Réaliser un diagnostic territorial des besoins de pair-aidance professionnelle en santé mentale dans la région.
- Préparer une seconde phase du projet, prévue jusqu'à fin 2025, visant à :
 - Accompagner les équipes et établissements dans leurs projets de recrutement,
 - Favoriser la qualité des intégrations professionnelles des MSP sur le terrain.

2024 BILAN

45

Médiateurs de Santé-Pairs ont été recrutés dans 40 établissements.

31

de ces intégrations ont été accompagnées par le CCOMS, notamment lors de 63 entretiens, en coordination avec les établissements.



16

équipes ont été sensibilisées directement par le CCOMS, en binôme avec un MSP en poste.



2 contrats d'intervenants occasionnels ont été signés avec des Médiatrices de Santé-Paires qui co-animent des sensibilisations d'équipe et ont co-construit des outils d'évaluation et de suivi du programme.

Collaborations

- Projet européen Tuto 3-Pat sur la pair-aidance professionnelle, clôturé en novembre 2024 à Namur
- Communauté Mixte de Recherche de l'Université de Bordeaux qui porte sur la pair-aidance.
- Centre Ressources de Réhabilitation psychosociale : lancement d'une enquête sur la pair-aidance.
- Alfapsy, qui déploie une formation sur l'intégration d'un Médiateur de Santé-Pair dans une équipe de soins.



LES RÉALISATIONS 2024

TOR 4. Contribuer
aux travaux de l'OMS
pour le développement
et la base de connaissances
de la santé mentale
numérique en tant
que technologie innovante
pour le développement
des services

Dans le cadre de sa contribution à l'amélioration des connaissances dans le champ de la santé mentale numérique, le CCOMS contribue au développement de la santé mentale numérique comme levier d'innovation dans les services.

Depuis plusieurs années, le CCOMS est engagé dans des projets européens de coopération territoriale, à travers le programme INTERREG, financés par le Fond Européen de Développement Régional (FEDER).

Participation à trois projets INTERREG

Le CCOMS a contribué à trois projets INTERREG dans le champ de la santé mentale numérique :

- E-men
- PATH (consacré à la santé mentale périnatale)
- IT4Anxiety

Les projets E-men et PATH sont désormais achevés, mais leurs réalisations restent consultables à l'adresse :

www.epsm-lille-metropole.fr/e-sante-mentale

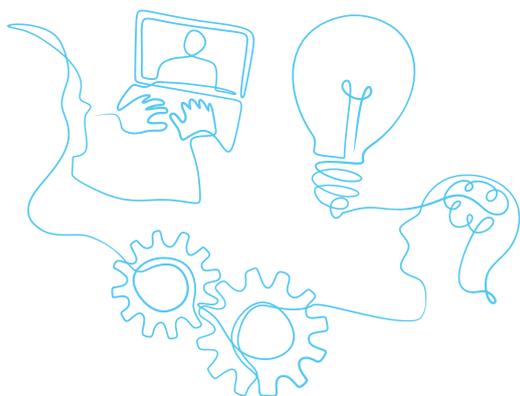
Projet IT4Anxiety : valorisation des résultats en 2024

L'année 2024 a été consacrée à la valorisation des résultats du projet IT4Anxiety, à travers deux axes :

- La publication de travaux scientifiques
- La coécriture d'un podcast sur les résultats de l'étude IMAGINE.

Le CCOMS était responsable du module de travail relatif à l'identification des besoins, articulé autour de deux axes forts du projet :

- L'étude internationale IMAGINE, visant à décrire et à analyser l'usage et les besoins de la population (personnes vivant avec et/ou souffrant d'anxiété, aidants et professionnels de santé) dans le domaine de l'utilisation des nouvelles technologies en santé mentale ;
- La coordination de hackathons d'innovations en santé mentale.



Recherche IMAGINE

L'étude IMAGINE a pour objectif de décrire les besoins, l'usage et l'acceptabilité des outils numériques et technologiques en santé mentale.

Elle cible différentes parties prenantes :

- Les professionnels de santé / santé mentale
- Les aidants
- Les personnes vivant avec de l'anxiété.

Elle est composée de 2 volets :

- Volet qualitatif avec la mise en place de focus groups
- Volet quantitatif à travers la passation d'un questionnaire co-construit.

Publications soumises en 2024

- La santé mentale numérique en France, entre paradoxes, affects et recompositions sociales ; L. Beauvallet, AP Ewalds Mulliez, D. Sebbane, M. Morgiève - soumis dans Revue Soins et Psychiatrie, 2024
- Does digital mental health live up to its promise ? An international study among people experiencing anxiety, carers and healthcare professionals. Morgiève, Margot; Beauvallet, Luna; Dubuson, Macha; Braehmer, Soeren; Steuwe, Carolin; Ciharova, Marketa; Amarti, Khadija; Macinnes, Marion; Poulter, Siobhan; Robinson, Tony; Ewalds-Mulliez, Anna; Sebbane, Deborah, ID SSS-25-056 - soumis dans Social Studies of Science, 2024

En cours d'écriture :

- Social representation of digital mental health among different stakeholders in several European healthcare systems, L. Schmitt, D. Sebbane, O. Las Vergnas, P. Bury, IMAGINE Consortium, AP Ewalds Mulliez, M. Morgiève
- Acceptability of digital mental health for anxiety : results from a north-west european survey ; Anna-Paulina Ewalds Mulliez, Déborah Sebbane, Marielle Wathelet, Eva Aernout, Chloé Gibot, Marie Costa, IMAGINE Consortium, Margot Morgiève

Le GCS POUR LA RECHERCHE ET LA FORMATION EN SANTÉ MENTALE

Le Groupement de coopération sanitaire (GCS) a pour objet la recherche, la formation et la mise en œuvre d'actions visant le développement de dispositifs de santé mentale intégrés dans la cité, incluant la prévention et l'insertion des publics souffrant de troubles mentaux. Le Groupement oeuvre à la promotion des échanges professionnels et à toute action de lutte contre la stigmatisation en santé mentale et en psychiatrie. Il favorise et soutient la participation des représentants des usagers, des familles et des aidants.



Le GCS, dont le conseil scientifique est celui du CCOMS, relaie les recommandations de l'OMS au niveau national et localement. Il permet à ses membres de développer des services et des pratiques de qualité en santé mentale, associant les usagers, les familles, les élus locaux, les acteurs du champ sanitaire et social. Le Groupement porte, directement ou via le CCOMS, des recherches, des actions, des dispositifs et des formations.

Il propose aux établissements membres de s'y associer, de s'y impliquer ou d'en bénéficier.

Le GCS, groupement de droit public pour la recherche et la formation en santé mentale, est financé par les participations de ses membres. La réponse à des appels à projets nationaux (IRES, PREPS, INCA...) ou la recherche de partenariats ponctuels locaux (ARS, collectivités locales...), nationaux (services de l'Etat, Fondations...) ou européens (Interreg...), permettent le déploiement de ses travaux.

Fin 2024, le GCS comptait **29** membres.

Les membres du GCS représentent : **201** secteurs de psychiatrie,
12 000 000 d'habitants, **34 000** professionnels,
une file active (*personne ayant bénéficié d'au moins un acte dans l'année*) de plus de **315 000** personnes.

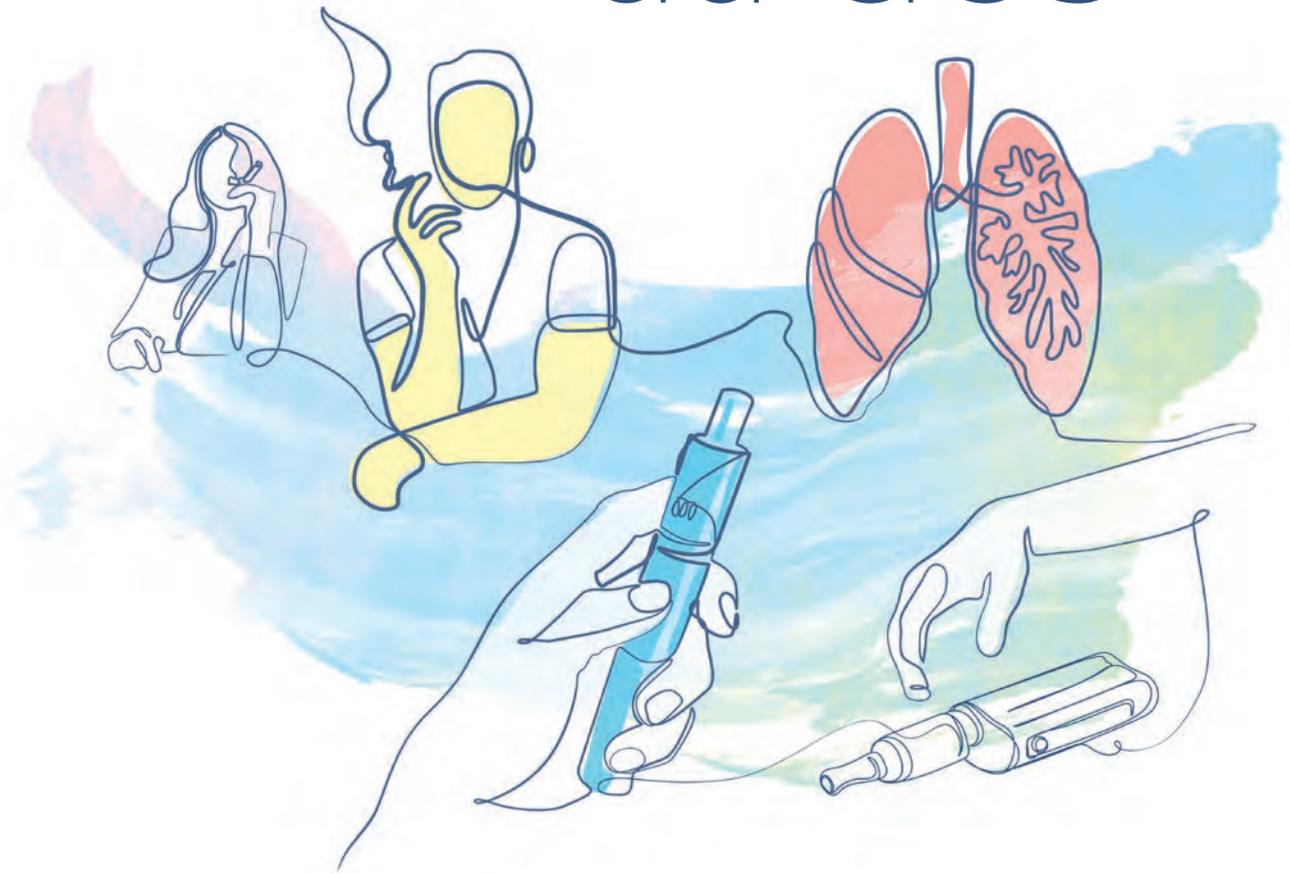
Les 29 établissements membres :

CH de Cadillac-sur-Garonne
CH La Chartreuse – Dijon
CH Edouard Toulouse – Marseille
CASH de Nanterre
CH Sainte Marie – Nice
CH Sainte Anne – Paris
CH départemental La Candélie
CH des Pyrénées
CH de Jonzac
Centre Psychothérapique - Nancy
CH Régional Universitaire de Lille
MGEN Lille
EPSM Lille Métropole
EPS Roger Prévot
EPS Barthélemy Durand - Etampes

CH de Plaisir
CH Guillaume Rénier – Rennes
EPSM de Guadeloupe
CESAME - Saint Gemme sur Loire
Hôpitaux Paris Est Val de Marne
EPSM de la Réunion – Saint-Paul
Fondation Bon Sauveur de la Manche
CH de Rouffach
EPSM Val de Lys Artois
EPSM des Flandres
CH intercommunal de Créteil
CH d'Erstein
CH Drôme-Vivarais
CH M Despinoy



Les recherches du GCS



TABAPSY

Le projet TABAPSY, financé par l'Institut national du cancer (INCa) et l'Institut pour la recherche en santé publique (IReSP) depuis 2019 est une recherche interventionnelle en santé publique menée conjointement par l'Unité ECEVE de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) et le GCS-CCOMS.

Il s'agit d'un projet de recherche interventionnelle en santé publique dont l'objectif est de développer une intervention de réduction du tabagisme en psychiatrie ambulatoire, co-construite avec et pour les personnes concernées par des troubles psychiques, afin d'en tirer des enseignements et envisager les conditions de son déploiement à l'échelle nationale.

Le projet implique 22 secteurs/pôles de psychiatrie issus des établissements membres du GCS.

Les deux premières phases de la recherche se sont déroulées en 2019-2023 :

- **La phase exploratoire** à visée diagnostique, a permis de mieux saisir la réalité du tabagisme chez cette population et sa prise en compte en psychiatrie.

Les résultats de cette phase ont été publiés : Ketterer, F., Roelandt, J. et Chevreul, K. (2022). Le tabagisme en psychiatrie : réalités et implications pour sa prise en charge. Santé Publique, Vol. 34(5), 643-651. <https://doi.org/10.3917/spub.225.0643>.

- La phase de co-construction de l'intervention, conduite selon une démarche participative dans le cadre de focus groups avec des usagers des services de santé mentale, des soignants de psychiatrie, et des médecins généralistes, a permis d'aboutir à l'élaboration d'une intervention répondant aux besoins et attentes des uns et des autres. L'année 2024 s'est attachée à parachever cette seconde phase et à réunir les meilleures conditions pour engager la troisième et dernière phase de cette recherche, à savoir l'expérimentation et l'évaluation de l'intervention.

Outils de promotion, formation...

L'année 2024 a ainsi permis de co-construire et de finaliser les différents outils de promotion de l'étude (affiches, flyers) et les supports de l'intervention (brochure d'information, livret individuel, interviews-vidéos, site internet). Le travail sur les supports de l'intervention (brochure et livret) a été réalisé en collaboration avec un psychiatre addictologue, une infirmière tabacologue, une dizaine de personnes fumeuses ou ex-fumeuses concernées par des troubles psychiques dont un médiateur de santé pair, qui ont été recrutés par le CCOMS via à un appel à participation. Un site Internet a été conçu comme un support de l'intervention et une webapp créée pour l'inclusion et le recueil des données par questionnaire.

Afin de préparer et organiser le déploiement de l'intervention/de l'étude sur les sites participants, plusieurs réunions en présentiel et/ou en distanciel ont été organisées durant le second semestre de l'année. Il s'agissait de présenter aux équipes l'étude (l'intervention, le protocole), ses implications, et d'identifier sur chaque site les professionnels ressources référents dans les centres médico-psychologiques participants. Afin de soutenir les sites d'expérimentation dans l'organisation, l'appropriation et la mise en œuvre de l'intervention, un guide et des fiches-actions pratiques ont été co-élaborés avec plusieurs professionnels sollicités pour leur expertise en matière d'addictologie (psychiatre addictologue) et de tabacologie (infirmière tabacologue) et ou leur domaine de compétences en psychiatrie (psychologue, psychothérapeute, ergothérapeute, enseignants en activité physique adaptée, diététicienne, médiateur de santé pair), et une formation ad hoc, co-construite et co-animée par ces intervenants, a été organisée en décembre 2024 à Paris.



^ Réunion de lancement de la recherche Tabapsy à Paris pour les sites de l'intervention

Exigences réglementaires

Différentes démarches administratives (déclaration CNIL, enregistrement ANSM, recherche d'un promoteur, soumission au CPP, assurance...) ont été engagées afin de se conformer aux exigences de mise en conformité auxquelles est soumise cette recherche impliquant la personne humaine (RIPH), classée recherche interventionnelle à risques et contraintes minimales (RIRCM selon loi Jardé de catégorie 2). Le GCS pour la recherche et la formation en santé mentale a accepté d'en être promoteur en juin 2024, et toutes les autorisations nécessaires (notamment l'avis favorable du CPP) ont été obtenues.

Début de l'expérimentation, évaluation

L'année 2025 est consacrée à l'expérimentation de l'intervention (9 mois). Son évaluation suivra (12 mois) dans le cadre d'un essai contrôlé randomisé en clusters, avec une comparaison entre deux bras : un groupe expérimental, rassemblant une dizaine de secteurs/pôles de psychiatrie qui vont mettre en œuvre l'intervention, et un groupe contrôle, comprenant une douzaine de secteurs/pôles de psychiatrie ne mettant pas en place l'intervention mais appliquant leur promotion usuelle d'arrêt du tabac. S'y ajoutera une étude d'implémentation qualitative privilégiant des entretiens semi-directifs avec les différentes parties prenantes (usagers des services et soignants) afin de mieux saisir les effets de contexte sur les résultats de l'intervention.

EQUAR

La recherche EQUAR (Une Evaluation du programme QQualityRights de l'OMS) a pour objectif principal d'évaluer l'efficacité du programme QualityRights (QR) sur la satisfaction des soins perçue par les usagers des services de santé mentale hospitalisés à temps plein. L'objectif secondaire de la recherche est d'évaluer l'efficacité du programme QR par son impact sur :

- L'amélioration de la qualité de vie au travail chez les professionnels de santé mentale
- La diminution du nombre d'admission en soins sans consentement
- La réduction des durées d'hospitalisation à temps plein
- La diminution du nombre d'actes d'isolement et de contention

La recherche permettra d'évaluer l'efficacité du programme et son impact budgétaire. Elle comporte en outre une étude d'implémentation afin de comprendre l'appropriation des recommandations par les équipes de soins et les encadrants suite au programme QualityRights en explorant les représentations liées au programme QR et aux respects des droits des usagers chez les professionnels.

Le CCOMS a reçu un financement du Ministère de la Santé en 2023 (Programme de Recherche sur la Performance du système des soins) afin de mettre en place cette recherche. Ce projet mobilise 8 établissements du GCS pour la Recherche et la Formation en santé mentale regroupant 10 sites*. 5 sites recevront une observation QR (groupe intervention), les 5 autres poursuivront leurs pratiques usuelles (groupe contrôle).

* CHS Sainte Marie – Nice ; Centre Psychothérapique – Nancy ; CH Drôme Vivarais ; CASH de Nanterre ; CH de la Candélie ; CH Plaisir (2 secteurs) ; EPSM Lille Métropole (2 secteurs) ; CH d'Erstein.



Cette recherche comporte trois volets :

1. L'étude d'efficacité

Ce volet évaluera la satisfaction des soins perçue par les usagers, la qualité de vie au travail des professionnels des services de psychiatrie et l'activité hospitalière (nombre d'actes d'isolement et de contention, nombre d'hospitalisations sous contrainte, durée d'hospitalisations, répartition de l'activité hospitalière et ambulatoire). Afin de comparer quantitativement ces données, les éléments mis en place sont les suivants :

- Un questionnaire sur la satisfaction de soins adressé aux usagers des services concernés
- Un questionnaire sur la qualité de vie au travail adressé aux professionnels des services concernés
- Un recensement des données de l'activité hospitalière (DIM)

Les données seront collectées dans les deux groupes à T0, T1 et T2, le groupe « intervention » recevra le programme QR tandis que le groupe contrôle maintiendra ses pratiques usuelles.

2. L'étude d'implémentation

Ce volet évaluera l'appropriation des recommandations faites suite à l'observation QR des 5 sites du groupe intervention. Cette étude qualitative se déroulera après l'étude d'efficacité.



3. L'étude d'efficience/impact budgétaire

Ce volet évaluera les retentissements économiques du programme dans les services ayant reçu l'intervention et se déroulera dans le même temps que l'étude d'implémentation, soit après l'étude d'efficacité.

Début de la phase terrain

La recherche a été lancée en juin 2024. Le premier temps de la collecte des données a été réalisé sur l'ensemble des sites participants à la recherche. Elle a consisté en la diffusion de questionnaires à destination des usagers et des professionnels de santé mentale, relatifs à l'évaluation de la satisfaction des soins et de la qualité de vie au travail.

Par ailleurs, 5 observations QualityRights ont été réalisées sur les sites du groupe intervention à l'automne 2024.



Merci à nos partenaires !

Le Centre collaborateur français de l'Organisation mondiale de la santé pour la recherche et la formation en santé mentale (CCOMS Lille, France) est une organisation fonctionnelle rassemblant un réseau d'actions, de compétences, de programmes, en lien avec la politique de santé mentale de l'OMS. Il répond aux exigences de recherche et de formation définies par l'OMS. Il regroupe des hôpitaux, centres de recherche et universités, qui participent à la mise en place de son programme d'actions. Le Centre est désigné tous les 4 ans par l'OMS, sur la base d'un programme pluriannuel. Les hôpitaux ont créé un Groupement de coopération sanitaire pour la recherche et la formation en santé mentale.

Le Centre est constitué d'un réseau de personnes qualifiées et d'un Conseil scientifique consultatif, tous les deux rassemblés autour de valeurs communes.

Le CCOMS travaille en lien :

- avec les services de l'Etat : la Délégation Ministérielle à la Santé Mentale et à la Psychiatrie, Direction Générale de la Santé (DGS), Direction Générale de l'Offre de Soins (DGOS), Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS), Secrétariat Général du Comité Interministériel des Villes, Santé Publique France, l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), les Agences Régionales de Santé (ARS), Expertise France, Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques (DREES),
- avec l'Union Européenne, l'OMS International (Genève), l'OMS EURO (Copenhague) et les autres bureaux régionaux de l'OMS ainsi que d'autres Centres Collaborateurs OMS spécialisés en santé mentale, notamment Montréal et Trieste,
- avec les associations d'usagers, aidants, élus, nationales et internationales : Advocacy France, UNAFAM (Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques), Argos2001, Collectif Schizophrénies, Schizo?... Oui!, ESPER Pro, La Maison Perchée, les Groupes d'entraide mutuelle, Association des maires de France et des présidents d'intercommunalités (AMF), Association des maires ruraux de France (AMRF), Elus santé publique & territoires (ESPT), Fabrique Territoires Santé, Réseau Français Villes-Santé (RFVS), Centre National de la Fonction Publique Territoriale (GNFPT),
- avec les associations de professionnels de la santé mentale, les sociétés savantes, des organismes d'information et de formation : Psycom, Association des Etablissements participant au service public de Santé Mentale (AdESM), Association Française Fédérative des Etudiants en Psychiatrie (Affep), Association des Jeunes Psychiatres et des Jeunes Addictologues (AJPIA), Société Française de Santé Publique (SFSP), Santé Mentale France (SMF), Alfapsy, CEAPSY Ile de France, le Congrès Français de Psychiatrie, les IREPS, la Société française de la psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent (SFPEADA), l'Association de psychiatrie de secteur infanto-juvenile (API), la Fédération française de psychiatrie (FFP), le Collège national des universitaires de psychiatrie (CNUP),
- avec des réseaux internationaux comme The European Community based Mental Health Service Providers Network (EUCOMS),
- avec des universités, des grandes écoles, des équipes de recherche et des fédérations de recherche : Lille, Paris Sorbonne, Paris Cité, UFR Neuropsychologie de Bordeaux, Laboratoire d'Education et Pratiques en Santé (LEPS) de Paris, ECEVE (Inserm), Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP), Ecole Nationale de la Magistrature (ENM), Fédération Régionale de Recherche en Santé Mentale et Psychiatrie (F2RSM, Hauts de France), Fédération Régionale de Recherche en Psychiatrie et Santé Mentale (FERREPSY, Occitanie).



Centre Collaborateur de l'Organisation Mondiale de la Santé
(CCOMS) pour la recherche et la formation en santé mentale
EPSM Lille Métropole

211 rue Roger Salengro – 59260 Lille – Hellemmes

03 20 43 71 00

ccoms@ghtpsy-npdc.fr

 Centre collaborateur de l'OMS pour la recherche
et la formation en santé mentale - CCOMS

 @SanteM.EPSMImCC



Inscrivez-vous à la newsletter mensuelle du CCOMS/GCS depuis la page :

www.epsm-lille-metropole.fr/le-ccoms

CCOMS, service de l'EPSM Lille-Métropole
Établissement support du GHT de Psychiatrie
du Nord - Pas-de-Calais

